
*AdS

RAPPORT ANNUEL 2017

1. Membres

À la fin de 2017, l'AdS comptait 1014 membres, dont 763 de Suisse alémanique, 205 de Suisse romande, 36 de Suisse italienne et 10 de langue romanche. 5 % d'entre eux sont des représentant-e-s de la « 5^e littérature », vivant dans l'une ou l'autre de ces régions linguistiques. En 2017, 38 nouveaux membres ont été admis et 18 membres ont quitté l'association. Douze membres sont décédés au cours de l'exercice : Luisa Canonica (décembre 2016, annoncé le 17.2.2017) ; Al Imfeld (14 février) ; Françoise Buffat (3 avril) ; Leonardo Zanier (29 avril) ; Carla Ragni (12 mai) ; Ernst P Gerber (9 juin) ; Pierre Imhasly (17 juin) ; Arthur Honegger (15 août) ; Philippe Rahmy (1^{er} octobre) ; Jean Buhler (9 novembre) ; Lislott Pfaff (10 novembre) ; Verena Stefan (1^{er} décembre).

2. Assemblée générale 2017

L'Assemblée générale de l'AdS s'est tenue le 25 mai 2017 à Soleure. Les principaux points à l'ordre du jour étaient les nouvelles recommandations de l'AdS en matière d'honoraires ainsi que la question des normes minimales dans les contrats d'édition. En outre, Nicolas Couchepin a été élu vice-président de l'AdS et Fabiano Alborghetti élu en tant que nouveau membre du comité. Enfin, les membres ont signé des lettres que l'AdS, en collaboration avec le Centre PEN de Suisse alémanique, a faites parvenir à des autrices et auteurs emprisonnés en Turquie.

3. Comité

Le comité a tenu sept séances durant l'année sous revue, dont une séance stratégique s'étendant sur deux jours. Il s'est occupé de nombreuses questions touchant notamment la politique culturelle et la politique de la littérature, le droit d'auteur, les instruments de promotion de la littérature ou la politique en matière de médias. Il a à nouveau eu de nombreux entretiens avec divers représentants de l'administration fédérale et du Parlement, mais aussi avec des représentants des cantons et différents médias. Enfin, le comité a défini les priorités pour la seizième année de l'association.

4. Secrétariat et antennes latines

Le secrétariat de l'AdS est, autant que possible, resté ouvert cinq jours par semaine en 2017 aussi ; il a répondu à de nombreuses questions de nature professionnelle ou personnelle posées tant par des écrivain-e-s (membres ou non de l'association) que par des organisateurs de manifestations, des journalistes ou des chercheurs, publics ou privés, suisses ou étrangers. Les membres ont reçu, par courriers séparés, des informations ciblées, des documents internes ainsi que des invitations aux manifestations de l'AdS. L'étroite et bonne collaboration avec les trois organisations qui ont leur siège au secrétariat de l'AdS : Suisseculture Sociale, LittératureSuisse et Fondation Studer/Ganz, s'est poursuivie.

La secrétaire générale Nicole Pfister Fetz a géré le secrétariat, en 2017 aussi, à un taux d'occupation de 70 %. Patricia Büttiker a travaillé à 50 % pour l'AdS. Pour remplacer Simone Wüthrich, qui a quitté le secrétariat de l'AdS à fin 2016, l'AdS a engagé Patrizia Ossola, qui

*AdS

travaille depuis le 1^{er} février à 60 %. Brigitte Zimmermann a été occupée à un taux de 10 % en qualité de secrétaire centrale de l'organisation Suisseculture Sociale, et à un taux de 10 % de janvier à juin, puis de 5 % à partir du mois d'août, en qualité de secrétaire de l'association LittératureSuisse. Adrien Hall a soutenu le secrétariat pour le travail administratif du 10 au 14 juillet et du 16 au 20 octobre.

Les antennes latines ont toutes deux travaillé pour l'AdS à un taux d'occupation de 15 %. Elena Spoerl-Voegtli a assumé l'Antenna italiana et Elisabeth Jobin l'Antenne romande, fonction qu'elle a quittée à la fin de 2017. Les antennes latines servent de point de contact aux membres de leur région pour des questions qui concernent l'AdS et fonctionnent d'abord à usage interne. Elles observent les tendances qui se dessinent en Suisse latine et dans les régions limitrophes en matière de culture et de politique culturelle, et présentent des propositions au comité, renforçant ainsi la représentation de l'AdS dans leur région. En outre, elles soutiennent administrativement le secrétariat pour les affaires touchant leur région.

5. Thèmes et projets 2017

En plus des affaires courantes et de l'organisation de l'Assemblée générale ordinaire, le comité, ses groupes de travail et le secrétariat se sont notamment occupés, en 2017, des projets et des thèmes suivants :

5.1. Message culture 2016-2020

Les contacts avec des représentant-e-s de l'OFC et de Pro Helvetia ont été entretenus activement, en 2017 aussi, pour discuter de questions ponctuelles ainsi que de souhaits de l'association dans le contexte du Message culture et de l'encouragement de la littérature, notamment à propos des Prix suisses de littérature. Il convient de souligner tout particulièrement à ce propos l'audition qui a eu lieu en juin avec des représentant-e-s du Conseil de fondation de Pro Helvetia, à l'occasion de laquelle la présidente et la secrétaire générale de l'AdS ont pu présenter les priorités et les souhaits particuliers de l'association en matière d'encouragement de la littérature et de politique de la littérature à l'échelle nationale.

5.2. Politiques culturelles cantonales, communales et municipales

Étant donné qu'en Suisse, l'encouragement de la littérature se fait principalement au niveau des cantons, des communes et des villes, les rencontres d'échange avec leurs représentants sont particulièrement importantes. Elles permettent d'exposer directement les aspects de l'encouragement de la littérature qui sont essentiels du point de vue des auteurs, autrices, traductrices et traducteurs. En 2017, des membres du comité ou la secrétaire générale ont rencontré des représentant-e-s des cantons de Berne, de Genève, de Zurich et de Zoug ainsi que de la ville de Zurich. Ces rencontres ont porté surtout sur la thématique de la sécurité sociale et sur les directives cantonales en matière d'encouragement de la littérature. Concrètement, ces entretiens ont contribué à ce qu'à partir de 2018, de meilleures conditions de prévoyance soient mises en place dans la ville et le canton de Zurich ainsi que, probablement, dans tous les cantons de Suisse centrale (la décision définitive n'a pas encore été prise), et que l'encouragement de la littérature inclue aussi les traductrices et traducteurs.

*AdS

5.3. Révision partielle de la loi sur le droit d'auteur (LDA)

Le 22 novembre 2017, le Conseil fédéral a publié son message relatif à la modification de la loi sur le droit d'auteur. Il s'agit d'une version remaniée du rapport explicatif qu'il avait mis en consultation fin 2015. L'AdS avait alors pris position de façon détaillée (voir bulletin Info 1/2016, pp. 12-18). Après que quelque 1300 réponses eurent été remises, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a décidé d'instituer à nouveau, en août 2016, le groupe de travail initial sur le droit d'auteur, AGUR12, en vue d'élaborer, dans l'idéal, un compromis susceptible de rallier une majorité. La secrétaire générale de l'AdS, cette fois aussi, était membre du groupe AGUR12/II. En sous-groupes et en séances plénières, un travail intense a été déployé pour trouver un compromis, dont une version minimale a effectivement pu être négociée début 2017. Malheureusement, la question du droit de prêt, cruciale aux yeux de l'AdS, n'a pas trouvé place dans ce compromis.

5.4. Politique en matière de médias

Au cours de l'exercice, des membres du comité ainsi que des représentant-e-s d'autres associations d'artistes ont rencontré les responsables des services culturels des unités régionales de la SRG SSR RSI pour un premier échange de vues. D'autres rencontres devraient suivre ces prochaines années. L'AdS a en outre protesté contre la suppression de la chronique littéraire hebdomadaire dans l'émission « Réveil à 3 ». Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir de la RTS qu'elle revienne sur cette décision.

Le second semestre a finalement été placé tout entier à l'enseigne de l'initiative No Billag, pour laquelle la campagne de votation a commencé exceptionnellement tôt, à l'automne 2017. Déjà lors de l'Assemblée générale 2017, les membres présents s'étaient prononcés pour que l'AdS s'engage contre l'initiative. C'est ce que l'association a fait, dans les limites de ses possibilités, par de nombreuses démarches ; elle a aussi pris une part active aux actions menées par d'autres branches du domaine culturel, participé au groupe de travail mis sur pied par Suisseculture et assisté les participants germanophones à l'appel lancé par la Société suisse des auteurs (SSA). Cet engagement intensif a porté ses fruits, puisque l'initiative a été rejetée le 4 mars 2018 à une large majorité.

5.5. Conditions de base pour les autrices et les auteurs, les traductrices et les traducteurs

Durant l'année sous revue, les recommandations en matière d'honoraires pour les activités des auteurs et autrices et des traductrices et traducteurs littéraires ont encore été au cœur des activités de l'AdS. Après un travail intensif, ces recommandations ont pu être présentées et discutées à l'occasion de l'Assemblée générale. Sortie en juillet, la version imprimée a été distribuée à tous les membres de l'AdS ainsi qu'à d'autres représentant-e-s de la branche littéraire. Depuis lors, le débat sur la nécessité de mieux rémunérer les auteurs et autrices, traductrices et traducteurs s'est intensifié en Suisse.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent aussi les efforts en vue d'une indemnisation des autrices et des auteurs participant au festival « Le livre sur les quais » à Morges. Après avoir, en 2016, par le badge « Soyez rémunérAuteurs ! » que ses membres arboraient au festival, attiré l'attention sur la situation insatisfaisante en matière de rémunération des auteurs, tant au festival lui-même qu'en Suisse romande en général, le comité a réagi à l'absence de changement par une lettre ouverte dénonçant la persistance de conditions intenable, mais sur un ton délibérément plaisant et ironique afin de ne pas discréditer par principe un festival littéraire important pour toute la Suisse

*AdS

romande. Si de nombreux auteurs et autrices (quoique pas tous) ainsi que nombre de représentants d'organisations et de maisons d'édition ont manifestement apprécié la légèreté de la critique et approuvé son objectif, les organisatrices du festival se sont montrées d'humeur moins badine et ont réagi très sèchement à l'action de l'AdS.

Toujours au cours de l'exercice – mais les travaux avaient débuté en 2015 déjà – l'AdS a rédigé des recommandations pour l'organisation de présentations d'écrivaines et d'écrivains, de traductrices et traducteurs littéraires dans les écoles en se fondant sur les résultats d'une enquête nationale menée en 2015 au sujet des manifestations de ce type organisées dans les cantons. Ces recommandations ont été publiées en avril sous forme de brochure mise à la disposition de tous les membres ainsi que d'autres organisations. Par la suite, l'AdS a présenté la brochure lors de deux rencontres de formation continue destinées aux médiateurs culturels, l'une pendant le festival morgien « Le livre sur les quais », l'autre pendant les Journées littéraires de Zofingue.

Le 13 octobre 2017, l'AdS a adopté, avec le Verband Deutscher Schriftstellerinnen und Schriftsteller (VS) et son homologue autrichienne IG Autorinnen und Autoren, une charte des conditions contractuelles équitables (« Charta der gerechten Vertragsbedingungen für Autorinnen und Literarische Übersetzer »), disponible pour l'heure uniquement en allemand. Cette charte présente les dix exigences minimales essentielles pour un contrat d'édition équitable. Elle vise à constituer les bases permettant que les autrices et auteurs, traducteurs et traductrices littéraires soient rétribués équitablement pour leur travail et que leurs droits d'auteur soient sauvegardés à l'ère numérique.

En 2017 comme précédemment, l'association a développé une offre de formation continue abordant les conditions pratiques faites aux auteurs et autrices, traducteurs et traductrices. C'est pourquoi elle a organisé à nouveau à l'Institut littéraire suisse de Bienne un séminaire intitulé « Être auteur/e – implications concrètes et statut professionnel », qui a porté notamment sur l'activité de l'AdS en général et sur des questions relatives au contrat d'édition, au droit d'auteur, à la sécurité sociale ainsi qu'à l'écriture dans le contexte numérique. La secrétaire générale a en outre été invitée à donner à la Haute École de Lucerne une conférence à l'intention des managers culturels sur le thème des honoraires et de la sécurité sociale des artistes. Enfin, l'AdS a organisé de concert avec les Journées littéraires de Soleure le deuxième « Forum soleurois des autrices et auteurs, traductrices et traducteurs », qui a proposé des ateliers sur différents thèmes concernant la profession.

5.6. Conseils juridiques et pour d'autres questions

Le recours aux conseils d'une avocate s'est avéré nécessaire dans 35 cas. En outre, la secrétaire générale et les collaboratrices du secrétariat, de même que la présidente, la vice-présidente ou le vice-président et, ponctuellement, d'autres membres du comité ainsi que les deux antennes latines, parfois avec le soutien d'autres spécialistes, ont répondu à plus de 1300 questions et demandes de membres et de non-membres. Ils ont donné leur avis sur des projets de contrat, aidé à résoudre des problèmes juridiques et donné des conseils en matière de sécurité sociale, d'encouragement de la littérature ou sur d'autres questions concernant l'écriture littéraire.

*AdS

5.7. Sécurité sociale pour les auteurs et autrices, traductrices et traducteurs

Dans le cadre de son engagement pour Suisseculture Sociale, dont elle assume la présidence et le secrétariat (voir aussi ch. 6.3), l'AdS s'est occupée notamment de l'amélioration de la sécurité sociale des créateurs culturels dans les cantons et dans les villes également.

Durant l'exercice sous revue, le secrétariat a conseillé en outre plusieurs membres sur des questions de sécurité sociale.

5.8. Projets de l'AdS, parfois en coopération avec d'autres organisations

Durant l'année sous revue, l'AdS a lancé ou organisé les projets suivants en soutien de ses tâches principales :

Dans le cadre du projet « Mon lieu d'écriture », que l'AdS a lancé à l'automne 2016 avec une publication, l'Antenne romande a organisé au cours de l'exercice, chaque fois en collaboration avec un membre de l'AdS, cinq rencontres à l'intention des membres romands de l'AdS : à Sierre, Soleure, Berne, Lausanne et La Chaux-de-Fonds. En outre, l'Antenne romande et le vice-président Nicolas Couchepin ont convié les membres romands, le 19 août, au traditionnel pique-nique estival à Cormérod. En écho aux plaisirs de la bouche, les participants ont aussi lu plusieurs petits textes. Toutes ces manifestations visent à renforcer les échanges entre les membres romands de l'AdS.

Le 17 novembre 2017 s'est tenu le 9^e Symposium suisse des traductrices et traducteurs littéraires (voir aussi Info 1/2018, pp. 26-28), organisé cette année aussi par l'AdS en collaboration avec le Collège de traducteurs Looren, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et le CTL, et en 2017 avec le Junges Literaturlabor (JULL) et le Literaturhaus de Zurich. La thématique centrale était l'aptitude des traducteurs et traductrices à se produire en public. La fréquentation a été très bonne avec une cinquantaine de participant-e-s. Les retours ont été très positifs.

Lors de l'apéritif de Noël 2017 (voir ch. 5.9) à Bâle, le Prix Lilly Ronchetti a été remis pour la cinquième fois (après 2009, 2011, 2013 et 2015). La lauréate était Isabelle Sbrissa, qui vit à Undervelier. Le prix consiste en un séjour d'un mois dans le lieu d'écriture de l'AdS à Paris, ainsi qu'en un montant de 3000 francs pour subvenir aux besoins quotidiens. Le jury était composé de Nathalie Garbely, Lukas Gloor, Stephan Heilmann, Raffaella Jelmini-Barazzoni et Martina Läubli (voir l'éloge de la lauréate dans le bulletin Info 1/2018, pp. 29-31). Le prix est remis tous les deux ans ; il le sera pour la prochaine fois à l'occasion de l'apéritif de Noël 2019.

En 2017 aussi, l'AdS proposait un lieu d'écriture à Paris. Cet appartement a été occupé toute l'année. Cinq membres de l'AdS ont pu travailler à leurs textes en toute tranquillité pendant un mois chacun, et un membre y a passé deux mois. Huit autres membres ont profité de la possibilité de louer l'appartement pour une plus courte période le reste du temps. Quatre membres ont bénéficié pour leur séjour d'une réduction de loyer de 40 %.

Par son site Internet et par le secrétariat, l'AdS a encore aidé ses membres à trouver d'autres lieux d'écriture.

Dans le cadre de l'échange avec la Maison de la littérature indépendante de Basse-Autriche, Roman Graf a pu passer le mois de mai à Krems, et l'écrivaine autrichienne Anna Kim, qui vit à Berlin, le mois de septembre à la Villa Sträuli à Winterthour.

*AdS

5.9. Présence publique de l'AdS

Au cours de l'exercice, l'AdS a été présente avec des projets à diverses manifestations littéraires (voir ch. 5.8), elle a présenté des exposés lors de différents séminaires et rencontres de formation continue (voir ch. 5.5) et elle a participé à des discussions publiques sur des thèmes de politique culturelle, notamment aux Foires du livre de Leipzig et de Francfort.

Le traditionnel apéritif de Noël de l'AdS a eu lieu le 12 décembre au Wirtshaus zur Mägd, à Bâle.

5.10. Moyens de communication de l'AdS

Pour des raisons d'économies imposées par la réduction inattendue de la subvention de la Confédération, aucun numéro imprimé du bulletin de l'association (Info) n'est paru en 2017. Mais l'AdS a informé régulièrement ses membres par courriel et, au besoin, par courrier postal.

Le site Internet de l'AdS (www.a-d-s.ch) est un instrument de communication important de l'association. Il fournit aux membres et aux autres personnes intéressées une vue d'ensemble des prestations de l'AdS et des informations utiles (bon à savoir, annonces, listes des auteurs et des publications, archives), ainsi que des actualités sur la littérature et l'écriture. Le site est trilingue, mais les informations d'actualité paraissent surtout en allemand et en français ; l'AdS a cependant aussi fait traduire en italien les informations importantes. Régulièrement mis à jour, le site est très fréquenté : 5 100 visiteurs en moyenne par mois, dont environ 3 600 « visiteurs uniques ».

De nouveaux auteurs et autrices ont été inscrits en 2017 dans le répertoire en ligne de l'AdS, dont les notices sont régulièrement actualisées. À ce jour, 2793 autrices et auteurs (dont 1014 membres de l'AdS) y sont répertoriés avec des indications bio-bibliographiques.

5.11. Pétitions et prises de position

Le comité s'est mobilisé pour des questions de politique culturelle, comme indiqué plus haut en plusieurs endroits. Il a pris position à diverses occasions, par oral ou par écrit, sur des questions liées à l'encouragement de la culture et de la littérature ainsi qu'à la politique en matière de médias. L'AdS s'est aussi exprimée sur la nécessité d'une amélioration fondamentale des conditions de base de la création artistique en Suisse.

La présidente, le vice-président et la secrétaire générale ont en outre renseigné le public sur diverses questions de politique culturelle ou professionnelle dans des déclarations rapportées par la presse ou dans des entretiens.

6. Collaboration avec d'autres organisations

6.1. LittératureSuisse

L'association LittératureSuisse, dont sont membres les principales organisations suisses du domaine de la littérature, a son siège auprès de l'AdS ; elle a pour présidente la secrétaire générale de l'AdS, son secrétariat est assuré par le secrétariat de l'AdS (avec Brigitte Zimmermann en tant que secrétaire) et Beat Mazenauer, membre de l'AdS, est responsable du projet. L'objectif de LittératureSuisse est de regrouper les ressources du domaine du livre et de la littérature à l'échelle du pays, de les faire connaître en Suisse (par-delà les frontières linguistiques) et à l'étranger, et de faciliter l'accès à ces ressources. Durant l'année sous revue, le masque de saisie du calendrier des

*AdS

manifestations a été amélioré et d'autres œuvres ont été intégrées dans la documentation sur les littératures de Suisse.

6.2. Fondation Studer/Ganz

La Fondation Studer/Ganz a elle aussi son siège auprès de l'AdS. Son secrétariat est assuré par la secrétaire générale de l'AdS et sa collaboratrice Patricia Büttiker. La fondation soutient par ses propres projets, sous forme de concours, de manifestations et de prix, les jeunes auteurs et autrices des différentes régions linguistiques de Suisse.

En 2017, le Prix/Atelier Studer/Ganz a été décerné pour la sixième fois en Suisse romande. Il consistait en la participation, d'une part, à un atelier d'écriture de six jours, sous la direction d'Eugène (Meiltz) et d'Antoine Jaccoud, qui s'est déroulé en deux parties à l'Hôtel de la Chaux-d'Abel, à La Ferrière et, d'autre part, à une lecture publique au Théâtre 2.21 à Lausanne. Le jury a sélectionné, sur les 40 candidatures reçues (jamais il n'y en avait eu autant) six auteurs et autrices : Lucile Carré, Julie Henoeh, Aline Moser, Anaïs Perez Wenger, Quentin Perissinotto et Marion Rosselet.

En 2017 aussi, le Premio Studer/Ganz a été décerné pour la deuxième fois en Suisse italienne. Attribué sur manuscrit à la meilleure première œuvre en prose, il est allé à Alexandre Hmine pour son récit *La chiave nel latte* (« La clé dans le lait »). Le prix prévoit la publication de l'œuvre chez l'éditeur Gabriele Capelli, à Mendrisio. Un jury d'experts composé de cinq membres (écrivain-e-s, traducteurs/trices et journalistes culturel-le-s) a sélectionné le texte récompensé parmi les envois de dix candidat-e-s. La remise du prix a eu lieu le 17 avril 2018 à Bellinzone.

6.3. Suisseculture Sociale

Brigitte Zimmermann a géré le secrétariat central de l'organisation Suisseculture Sociale, qui a son siège auprès de l'AdS. Nicole Pfister Fetz reste présidente de cette association faîtière. Le service de conseil et de lobbying était encore assuré sur mandat, durant l'exercice sous revue, par Hans Läubli, directeur de Suisseculture. Grâce notamment au soutien de quelques sociétés de gestion des droits d'auteur, Suisseculture Sociale a pu continuer en 2017 de conseiller et de soutenir financièrement des artistes en difficulté.

6.4. Suisseculture

Les principales questions traitées en 2017 dans le cadre de la collaboration avec Suisseculture ont été la révision partielle de la loi sur le droit d'auteur, la loi sur les jeux d'argent, l'initiative No Billag et la sécurité sociale des artistes. La secrétaire générale de l'AdS est active au sein du comité de Suisseculture. Les deux Conférences des présidents et des directeurs, en juin et en décembre, auxquelles ont aussi participé la présidente et la secrétaire générale de l'AdS, ont porté principalement sur le message culture 2021, la politique en matière de médias ainsi que l'initiative No Billag.

6.5. Autres organisations, groupes de travail et délégations

Les membres du comité ont représenté l'association à diverses séances, réunions et manifestations culturelles et se sont engagés personnellement dans divers domaines de la politique culturelle.

*AdS

Des membres de l'AdS, des membres du comité ainsi que la secrétaire générale ont été actifs au sein de diverses organisations et institutions importantes pour défendre les intérêts culturels, professionnels, littéraires, économiques et sociaux des autrices et des auteurs aux niveaux national et international :

Alliance contre le piratage sur Internet : Nicole Pfister Fetz

Association LittératureSuisse : Gina Bucher, Ruth Gantert, Beat Mazenauer, Nicole Pfister Fetz et Brigitte Zimmermann (secrétariat)

Centre PEN de Suisse alémanique : Adi Blum, Michael Guggenheimer et Yusuf Yesilöz

Centro PEN della Svizzera italiana e retoromanca : Gilberto Isella et Vincenzo Todisco

Coalition pour la diversité culturelle : Etrit Hasler

Commission de programmation 4+1 : Yari Bernasconi, Dana Grigorcea et Camille Luscher

Commission de publication de la collection ch : Yari Bernasconi et Donata Berra

Conseil de fondation de la Fondation Schiller suisse : Jürg Beeler, Nicolas Couchepin et Anne Pitteloud

Conseil européen des associations de traducteurs littéraire (CEATL) : Camille Luscher

European Writers' Council (EWC) : Nicole Pfister Fetz et Jacqueline Aerne

Fondation de prévoyance de ProLitteris : Klaus Merz, Renata Münzel, Melinda Nadj Abonji, Rolf Niederhauser, Anne Pitteloud, Fabio Pusterla, Theres Roth-Hunkeler et Raphael Urweider

Fondation Studer/Ganz : Jacqueline Aerne, Ruth Gantert et Nicole Pfister Fetz (secrétariat de la fondation et collaboration : Patricia Büttiker)

Journées littéraires de Soleure : Ruth Gantert, Rolf Niederhauser et Franco Supino (comité), Katja Alves, Pablo Haller, Christoph Kuhn, Beat Mazenauer et Verena Stössinger (commission de programmation)

MIMSuisse : Adi Blum, Beat Mazenauer et Nicole Pfister Fetz

ProLitteris : Claude Darbellay, Stefan Keller, Nicole Pfister Fetz et Hans Suter

Rat für deutsche Rechtschreibung : Franco Supino

Schweizerischer Feuilletondienst : Jacqueline Aerne et Francesco Micieli

Société Suisse des Auteurs (SSA) : Antoine Jaccoud

Suisse poétique : Manfred Koch et Nicole Pfister Fetz

Suisseculture : Johanna Lier et Nicole Pfister Fetz

Suisseculture Sociale : Nicole Pfister Fetz et Brigitte Zimmermann (secrétariat central)

6.6. Coopération internationale

L'assemblée annuelle de l'European Writers' Council (EWC), la Fédération des associations européennes d'écrivains, s'est tenue en juin à Barcelone. Nicole Pfister Fetz y représentait l'AdS. L'assemblée a de nouveau permis de nouer de précieux contacts avec des collègues d'autres pays d'Europe. En plus des points statutaires, la thématique du droit d'auteur a aussi été au centre des débats de la fédération européenne. En outre, un nouveau comité a été élu : Gunnar Ardelius

*AdS

(président, Suède), Gerlinde Schermer-Rauwolf (vice-présidente, Allemagne), Tiit Aleksjev (Estonie), Ružica Cindori (Croatie), Janne Rijkers (Pays-Bas) et Nicola Solomon (Royaume-Uni). Nicole Pfister Fetz a joué un rôle actif dans cette élection en tant que présidente du comité électoral indépendant.

Une fois encore, l'AdS n'a pas pu être représentée à l'assemblée générale du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires (CEATL). Les contacts avec les collègues de cette association ont néanmoins été maintenus afin de garantir les échanges sur la situation au niveau européen.

En mars, une délégation du comité ainsi que la secrétaire générale se sont rendues à la Foire du livre de Leipzig. Ce déplacement avait pour but un échange approfondi avec les associations professionnelles de l'espace germanophone sur les questions de politique professionnelle, notamment les nouvelles formes de publication numériques, les réformes du droit d'auteur ou encore les contrats d'édition.

À l'occasion de la Foire du livre de Francfort, en octobre, outre l'adoption de la « Charta der gerechten Vertragsbedingungen für Autorinnen und Literarische Übersetzer » (voir ch. 5.5), plusieurs rencontres d'échanges ont eu lieu avec les associations d'autrices et d'auteurs d'Allemagne, d'Autriche et de France. Le fondement d'une collaboration plus étroite a ainsi été posé pour les questions transfrontalières, qui se posent de façon particulièrement virulente avec la numérisation. Enfin, le Verband Deutscher Schriftsteller (VS), la Société des gens de lettres (SGDL) et l'AdS ont organisé une discussion commune au salon de la Weltlesebühne en l'honneur du pays invité, la France.

7. Finances

7.1. Comptes

Avec 694 417,11 francs de recettes et 710 059,38 francs de dépenses, les comptes 2017 clôturent sur une perte de 15 642,27 francs. Plus importante que budgété, celle-ci résulte notamment de l'augmentation des frais de déplacement à l'étranger (voir ch. 5.5 et 6.6), des dépenses uniques ayant été générées en 2017 en relation avec la « Charta der gerechten Vertragsbedingungen für Autorinnen und Literarische Übersetzer » et avec la présence de la France, pays invité à la Foire du livre de Francfort.

7.2. Compléments d'honoraires

Les compléments d'honoraires pour lectures, pour livres et pour articles publiés dans des revues littéraires ainsi que les contributions à la formation continue ont atteint 112 385,91 francs au total en 2017. En tout, 125 membres de toutes les régions linguistiques ont profité de cette possibilité offerte par l'AdS.

Jacqueline Aerne
présidente de l'AdS

Nicole Pfister Fetz
secrétaire générale de l'AdS

Traduction : Christian Viredaz

Zurich, mars 2018